

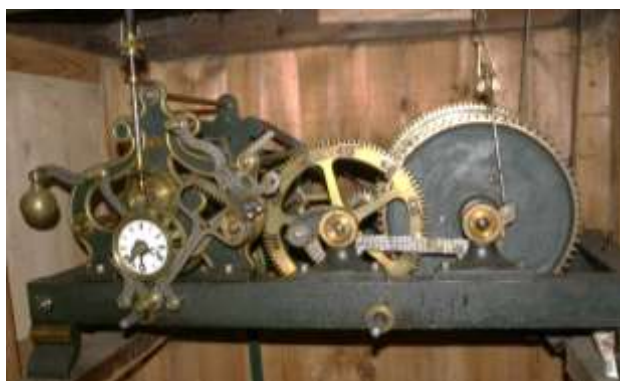
Bulletin municipal

Juillet

2019

L'horloge publique

En 1888 M. **MARCON** légua par testament une somme d'argent destinée à la Fabrique (*les fabriques gèrent les biens ecclésiastiques*) et à la commune. Cette somme devait être pour partie utilisée à l'approvisionnement en eau potable de Saint Rémy de Chagnat (*les fontaines d'Artaud*), à la restauration de l'église et à l'installation d'une horloge publique dans le clocher de l'église (2000F).



Un devis de 1800 franc fut fait par M Guillaume Chanimbaud horloger au Vernet la Varenne et accepté par le conseil municipal.



L'horloge fut installée vers 1904 dans le clocher

Trois cadrans orientés vers le sud, l'ouest et le nord commandés par un ensemble de tringlerie et de renvoi d'angle. Affiche l'heure. Une cloche est mise en place pour sonner les heures et les demi-heures.

L'horloge est actionnée par deux poids, l'un pour l'horloge elle-même et l'autre pour les sonneries.

Ces poids lui donnent une autonomie de 7 jours.

Il fallait donc les remonter toutes les semaines



Le clocher a été électrifié par la société "horloge plaisir", l'année dernière.

L'horloge, Radio pilotée, donne l'heure exacte à la seconde près et peut donc servir de référence. Afin de rendre la lecture extérieure plus facile il faut encore restaurer les cadrans.



Le mot du maire.

Chagnatoises, Chagnatois,

L'arrivée de l'été est toujours une période agréable, symbole de vacances et de soleil.

Cependant attention aux coups de chaud et canicule que nous prévoit Météo France, restez bien au frais, pensez à vous hydrater et dans l'intérêt de tous, il est recommandé de faire preuve de bienveillance auprès de nos aînés / aînés et des personnes fragiles.

Je vous en remercie par avance.

Concernant le lotissement des Peupliers les premières constructions vont sortir de terre (si ce n'est pas déjà fait), et tous les lots ont trouvé acquéreurs.

Cette année, le feu d'artifice du 14 juillet sera tiré aux Pradeaux au stade des gravières accès par la D34 à droite dans le sens Parentignat - les Pradeaux.

Bonnes vacances à toutes et à tous.



La municipalité vous souhaite de bonnes vacances

Informations.

✓ Comptes administratifs 2018 et budgets 2019

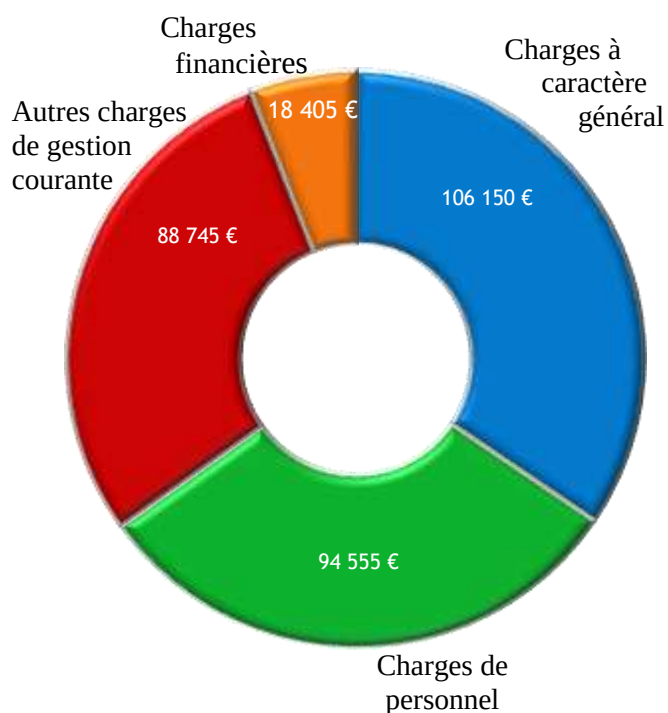
Comptes administratifs 2018

	Budget commune Réalisé en 2018	Budget assainissement Réalisé en 2018
Dépenses de fonctionnement	254 913,45	34 026,56
Recettes de fonctionnement	354 186,14	39 572,95
Dépenses d'investissement	109 536,45	22 286,42
Recettes d'investissement	188 764,23	35 676,76

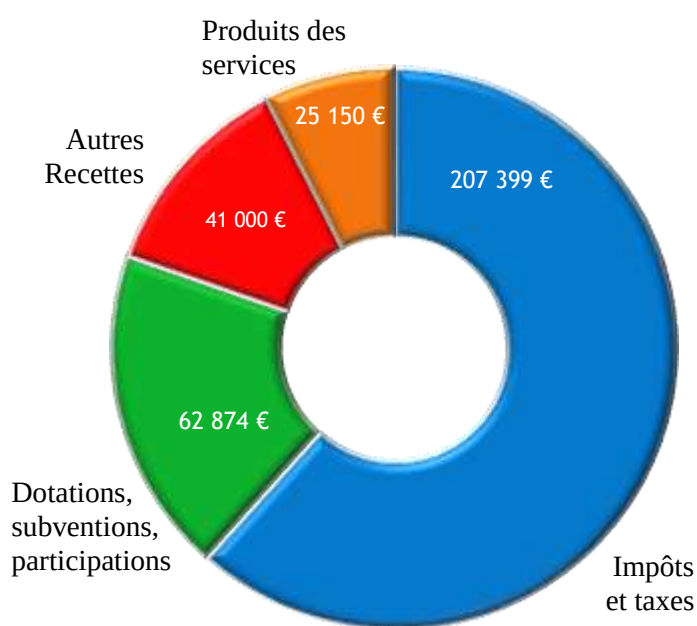
Budgets 2019

Budget Principal.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement : Elles s'équilibrent à 260 195 €

Budget Assainissement

Les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 46 674 €

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à 37 720 €

Budget Lotissement

Le budget lotissement s'équilibre à 460 000 €.

✓ Taux et taxes

Pour la troisième année, les taux sont inchangés et restent identiques à 2018.

- Taxe d'habitation : 11,11 %.
- Taxe foncière : 15,31 %.
- Taxe foncière non bâti : 65,39 %.

✓ Personnel communal

- Le poste d'adjoint technique principal est créé au 1^{er} juillet 2019 pour M. Michel **BOURGEOIS**
- M. Philippe **ANGELIN** a été embauché en CCD pour une durée de 4 mois à 20 heures Par semaine à compter de mai 2019.
- Le RIFSEEP (*Régime indemnitaire lié aux fonctions, à l'expertise et l'expérience professionnelle*) et le CIA (*complément indemnitaire annuel*) sont mis en place pour les agents titulaires.

✓ Scolarité

Frais de scolarité

Participation au Syndicat Intercommunal de Gestion pour 37 500 €. Cette somme permet le fonctionnement des écoles (fournitures charges de personnel...) Cette année un investissement sur de l'équipement numérique est prévu (tablettes vidéoprojecteurs...).

Effectifs et Personnel enseignant

- Pour l'école de Saint Rémy de Chagnat

Mme Cathy **VALLON**, directrice et enseignante de la classe des PS et MS

Mme Florence **FRICOT**, enseignante en classe de GS et CP,

- Pour l'école de Saint Jean en Val

Mme Aurore **DIAS**, directrice et enseignante de la classe CE1 et CM1.

Mme Céline **GUIBAL**, enseignante de la classe CE2 et CM2.

Le nombre d'enfants accueillis à Saint Rémy de Chagnat sera de 40 et de 44 à Saint Jean en Val.

Transport scolaire

La participation de la commune aux frais de transport scolaire est reconduite pour l'année scolaire 2019-2020, à hauteur de 50%.

Cantine

Le tarif de la cantine sera de 3,24 € par repas à compter du 1^{er} septembre 2019

Garderie

Assurée sur le site de Saint Rémy de Chagnat, elle devient une compétence de la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire. Les tarifs sont variables en fonction du coefficient familial.

Responsable périscolaire du secteur : Mme Fabienne **FROMAGE**.

Contact : mail : periscolaire-brassac@capissoire.fr

Tél : 04 73 54 54 70 06 14 93 33 25

Inscription : site : "enfancejeunesse.capissoire.fr"

✓ Divers

Défibrillateur

La commune va installer un défibrillateur pour un montant de 1 740 € HT. Une demande de subvention de 750€ est demandée au conseil départemental du Puy-de-Dôme

Adhésion au FREDON

Renouvellement de l'adhésion annuelle au FREDON (*Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles*) pour un montant de 130 €.

Epandage des boues

Renouvellement du suivi agronomique des épandages des boues de la station d'épuration 2019 par le GESSEC pour 1 963,16 € HT/an

Subvention

Une subvention de 150 € est accordée à l'association l'Eveil de la maison de retraite de Sauxillanges

Fond d'Intervention Communale

Le fond d'intervention communale prévoit des subventions départementales :

En 2019 à hauteur de 22 341 € pour l'enfouissement des réseaux rue de la Victoire.

En 2020 à hauteur de 37 000 € pour la remise en état de la rue de l'Eau Mère (accès au lotissement des Peupliers).

En 2021 à hauteur de 140 000 € pour le projet de réalisation des ateliers municipaux.

✓ *Travaux*

Enfouissement des réseaux secs.

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (moyenne tension, basse tension et téléphonie) rue de la Victoire se terminent.



Les lampadaires de la rue de la Victoire et les quatre des rues adjacentes vont être remplacés par des luminaires à LED bien plus économiques en consommation.

Lotissement des Peupliers.

La première tranche des travaux d'aménagement est maintenant terminée.

Tous les lots sont vendus ou retenus.

Les premières constructions débutent



Logements rue des Vignerons

Les radiateurs du rez-de-chaussée des logements de la rue des Vignerons, obsolètes ont été remplacés par des radiateurs à inertie qui apportent un meilleur confort de vie et sont plus économiques.

✓ Commémoration du 8 mai

Matinale et fraîche la cérémonie s'est déroulée au monument aux morts pour la France.



Elle a débuté par le dépôt d'une gerbe par deux de nos administrés.

Madame le premier adjoint a lu le message de Mme Geneviève **DARRIEUSSECQ**, secrétaire d'état auprès de la ministre des armées.

Pour ceux qui le souhaitent la cérémonie s'est poursuivie à Parentignat puis aux Pra-deaux.



✓ Sapeurs-Pompiers du C.I. de l'Eau-Mère

Les Sapeurs-Pompiers volontaires du C.I. de l'Eau-Mère se sont réunis pour fêter leur sainte patronne, la Sainte **BARBE**.

A cette occasion le sapeur de première classe Yoann **ALVES FERREIRA** s'est vu remettre le diplôme de chef d'équipe de sapeurs-pompiers volontaires.



✓ *Sécheresse : Le département placé en situation d'alerte*

Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, Préfète du Puy-de-Dôme a réuni pour la quatrième fois depuis le début de l'année le comité de suivi de la situation hydrologique le 4 juillet 2019. L'objectif de ces réunions est de faire le point sur la situation des ressources en eau du département compte-tenu des faibles précipitations depuis le début de l'année.

Les barrages qui servent de soutien d'étiage aux rivières (Allier, Morge...) ont commencé le soutien début juin.

Les niveaux des nappes sont relativement bas en raison d'un faible taux de recharge à l'automne et en début d'hiver.

Certaines communes du puy de dôme sont plus touchées que d'autre par la sécheresse les restrictions sont parfois plus drastiques que chez nous.

Les économies d'eau doivent être prises en compte dès aujourd'hui afin de ne pas arriver à une situation dramatique à la fin de l'été.

Il est interdit d'arroser les pelouses, les plantes d'ornement, le potager, avec l'eau à partir du réseau d'eau potable de 10h à 18h, il est également interdit de remplir les piscines.

Pour plus d'informations sur le sujet consultez la page de la préfecture qui est mise à jour régulièrement :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/secheresse-des-mesures-de-restriction-des-usages-a7748.html>



L'eau est un bien commun !

De façon plus large, il est indispensable que chacun d'entre nous prenne toute disposition pour avoir une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics.

Chaque citoyen doit faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à cette ressource indispensable.

✓ *Place de la Mairie, un bar !*

Après un changement de gérants le bar situé Place de la Mairie a rouvert ses portes le 1^{er} avril.

"**L'As délicias**" tenu par Mme Silvy PINTO et M. José LOPES vous propose en plus de l'activité bar des repas ouvriers ou repas de fête ou d'association sur réservation

Tél : 06 67 14 90 47

✓ *Feu d'artifice du 14 juillet*

Cette année le feu d'artifice sera tiré au stade des gravières des Pradeaux.

Retraite aux flambeaux à partir de 22h30 et feu d'artifice à l'issue.

Le stade se trouve sur la D34 entre Parentignat et les Pradeaux.



✓ *Echos d'école*

Saint Rémy de Chagnat

Une année sous le signe de la culture



L'année scolaire se termine déjà mais elle fut riche en événements culturels.

En effet, dans le cadre du projet d'école, les élèves ont pu assister à un spectacle lyrique à l'opéra de Clermont-Ferrand en mars.

Ils ont également travaillé toute l'année autour d'artistes connus comme Juan Miro, François Pompon, Piet Mondrian, Pablo Picasso... avant de présenter leur travail à leurs parents lors d'une exposition portes-ouvertes à l'école.

Enfin, ils se sont rendus au musée d'art Roger Quillot à Clermont-Ferrand en juin.

L'année a été parcourue également de projets plus habituels comme le défi-lecture au Breuil sur Couze pour les petits et le CROSS des DDEN à Orbeil pour les GS/CP.



Bonnes vacances à tous !

Saint Jean en Val

L'année se termine autour des arts et de la culture.

MUSIQUE

Depuis janvier, les élèves bénéficient de l'intervention de Gisèle Dumaigné, musicienne à l'école de musique d'Issoire. Ils ont beaucoup travaillé autour des rythmes et ont présenté aux élèves de l'école de Saint-Rémy un petit spectacle avec des chants et des percussions.

OPERA

Avec l'école de Saint-Rémy, les élèves se sont rendus à l'opéra de Clermont-Ferrand pour assister à une représentation destinée au jeune public « La sorcière et les sortilèges » de Maurice Ravel. Les élèves ont été impressionnés par les lieux magnifiques ainsi que par la mise en scène du spectacle.

MUSEE

Nous nous sommes rendus au musée d'arts Roger Quilliot à Clermont-Ferrand. La visite a beaucoup plu aux élèves qui se sont montrés très intéressés.

CINEMA

Dans le cadre du dispositif « école et cinéma » les élèves ont visionné trois films dans l'année. Ces projections ont été travaillées également en classe pour comprendre comment se réalise un film d'animation, pour faire des liens avec d'autres chefs-d'œuvre du 7ème art comme Charlie Chaplin....



POESIE

Nous avons organisé en avril une soirée poésie ouverte aux parents. A cette occasion, les élèves ont exposé des poésies de leur propre création. Ils ont également lu et récité des poèmes et certains classiques dont Jean de La Fontaine.

ENGLISH DAY

Les élèves de CM1/CM2 ont participé à une journée spéciale au collège Les Prés à Issoire ; l'English Day. Ils étaient plusieurs classes de CM à se retrouver avec des élèves de 6^{ème} au collège pour des ateliers tout en anglais autour d'un album qui avait été préalablement étudié en classe. Cette journée a été l'occasion de se mettre dans la peau d'un écolier anglais (port de l'uniforme et repas typiquement anglais au menu) Ils ont également rencontré la Conseillère Principale d'Education et ont pu visiter les locaux pour se préparer à leur future scolarité. Une journée très riche pour ces futurs collégiens.



SPORT

Comme l'an passé, les élèves sont allés à la piscine d'Issoire pour 10 séances.

Nous nous sommes également rendus pendant l'hiver au ski, à Super Besse pour pratiquer le ski de fond et une randonnée en raquettes.



Ces sorties ont été rendues possibles grâce à la participation des parents lors de nos différentes ventes (chocolats, marché de Noël...), grâce à des dons d'entreprises à notre coopérative scolaire ainsi qu'avec la participation financière des Amis de l'école. Nous vous remercions tous pour vos aides qui nous permettent de concrétiser nos projets.

Kermesse des écoles

Cette année la kermesse des écoles s'est déroulée à Saint Rémy de Chagnat sous les arbres à côté de la salle polyvalente et à proximité de l'Eau Mère, afin de trouver un peu de fraîcheur.

Les enfants ont pu s'essayer à différents jeux d'adresse et de stratégie.



Un lot fut particulièrement apprécié cette année, le pistolet à eau.



La kermesse est organisée conjointement par le personnel enseignant et les amis de l'école aidés de parents d'élèves.

Activités des associations

✓ *Les donneurs de sang bénévoles*



Le 8 mars 2019 les donneurs de sang bénévoles ont tenu leur assemblée générale.

Le bureau a été reconduit dans sa totalité.

64 dons ont été réalisés en février et 88 dons en mai dont trois nouveaux donneurs. Les organisateurs remercient les donateurs. C'est avec plaisir qu'il accueillent les nouveaux et vous invitent à venir encore plus nombreux, vous serez les bienvenus.

Dates des collectes prévues pour 2019 :



- **Mardi** 30 juillet,
- Vendredi 29 novembre

Président M. Marcel **BEGON**.



✓ *Le club rencontre et gaieté*



Le club "Rencontre et Gaieté" a organisé son loto le 13 janvier. Toujours prisé, ils ont fait salle comble

Le 3 février ils ont enchaîné avec un thé dansant animé par Angélique **SERVANT**.

Là encore ce fut une réussite

Présidente : Mme Danielle **VEYRIERES**



Calendrier des manifestations à venir.

- Dimanche 14 juillet : Thé dansant
- Samedi 17 Août Expo-vente
- Dimanche 18 Août Brocante
- Dimanche 15 Septembre Thé dansant
- Dimanche 11 novembre foire aux marrons - Bal

✓ *Les amis de l'école*



Très active l'association a multiplié ses manifestations.

Après avoir proposé une après-midi jeux ou chacun a pu tester à son choix différents jeux de société.

Ensuite pour le dimanche de Pâques elle a offert une chasse aux œufs aux enfants du RPI.



Puis il y a eu la vente du muguet le 1^{er} mai et celle des fleurs des plants le 5 mai. Vente satisfaisante malgré un temps peu clément.



Le 19 mai a eu lieu la bourse aux vêtements et aux jouets.

Ils ont participé à la kermesse des écoles.



Et pour finir ils ont remis les calechettes aux élèves quittant le RPI pour rejoindre le collège.

La présidente : Mme Edwige **CUSSALGRAS**

✓ *Le Bien Allé de l'Eau-Mère.*

Sous l'impulsion du Bien Allé de l'Eau-Mère plus de 50 sonneurs se sont rassemblés à Saint Rémy de Chagnat.

Issus de l'ensemble de l'Auvergne, la manifestation regroupait "le Débouché de Mercœur", "le Rallye Trompe des Volcans", "les Echos des Monts d'Auvergne", "Le Débouché du Cantal" et bien sur "le Bien Allé de l'Eau Mère" qui recevait.



Dirigés par 6 moniteurs, les sonneurs se sont répartis en groupe pour travailler toute la journée, coupée par un repas pris en commun.



La journée s'est terminée par un concert à l'église de Saint Rémy de Chagnat. Les sonneries étaient accompagnées d'explications sur leurs raisons et leurs utilisations.

Lors de ce concert on a également pu écouter des chants traditionnels

Belle prestation à renouveler selon le public.

Président M. Richard **GRANGE**.



✓ *Les Baladins de l'Eau Mère*

Les Baladins de l'Eau-Mère ont réalisé une soirée théâtre, devant une salle comble ils ont interprété deux pièces pleines d'humour et de quiproquos, qui ont apporté les rires et la détente au public.

"L'académie des sous doués"
de **LAROSE**.



"Bien des choses à Marie Claire"
de Jean-Michel **BESSON**

Le public a eu la surprise de découvrir deux jeunes et déjà talentueux acteurs qui ont rejoint le groupe



Etat civil

✓ *Nouveaux arrivants*



 Mme Myriam **DRUELLE** et ses fils Lucas et Fabien **ROUX**, 6 rue des Vignerons.

 M. Silvestro **MARZULLO**, Mme Magalie **PIRES**, 4 rue de la Plaine.

 M. et Mme **CAGATAY** Hasan et leur fils Siraç, 5 rue de la Plaine

 Mme Audrey **DJELLAB** et son fils Matthéo, 5 rue e la Poste

 M. Alexandre **MONTEL**, Mme Ludivine **ONCLERCQ** et leur fils Mathys, 11 rue des Vignerons.

 M. René **BEAL**, Mme Corinne **POILLET**, chemin de Fours à Chaux.

 M. Florian **BONNAFOUX**, Mme Hélène **CLAVEL** 11 rue des Petits Communaux.

 M. Marc **GENEIX**, Mme Joelle **BRISSAY** et leurs enfants Samuel et Antoine, 3 place de la Chapelle.

 M. José **LOPES**, Mme Silvy **PINTO** et leurs enfants Tania et Fabio, 7 rue des Vignerons

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

Note : Nous nous excusons si nous avons oublié des nouveaux arrivants mais certains d'entre vous restent des inconnus pour nous. Si vous avez de nouveaux voisins n'hésitez pas à les inciter à passer en mairie ils feront ainsi connaissance avec la secrétaire et la préposée de l'agence postale communale.

Ils pourront aussi avoir toutes les informations nécessaires à la vie de notre commune.

✓ *Pacte civil de solidarité (Pacs)*



M. **LASCOVITCH** Stephen et Mme **HENNEQUIN GENESTIER** Déborah,
le 13 mars 2019.

La municipalité leur adresse ses félicitations.

✓ *Naissances*



-  Ethan **FLECK** né le 9 septembre 2018, de Clément **FLECK** et Laura **BADIOU**,
1 lotissement de l'Eau Mère.
-  Léandro **FAYOLLE** né le 1er mars 2019, de Benjamin **FAYOLLE** et Laetitia
DEGIRONDE, La Jarrige.
-  Adam **EL MELOUANI** né le 23 avril 2019, d'Aadil **EL MELOUANI** et Wafa
MIR, 4 rue de la Victoire.
-  Ethan **PERTIAS** né le 25 juin 2019, de Jordan **PERTIAS** et Mélissa **MER-**
CIER, 9 rue du Livradois.

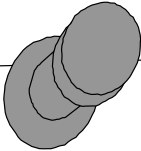
La Municipalité félicite les heureux parents.

✓ *Décès .*



- ✝ - M. Pierre **GENTES** décédé le 15 janvier 2019 à l'âge de 89 ans à
Clermont-Ferrand
- ✝ - M. Jean Louis **REDON** décédé le 28 mars 2019 à l'âge de 80 ans à Issoire
- ✝ - Mme Andrée **PARIS** née **MÉZIN** décédée le 21 mai 2019 à l'âge de 67 ans à
Brioude

La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles.



✓ *Memento :*

Mairie :

- Ouverture au public :

Lundi : 09 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 18 h 30
Mardi : 09 h 00 à 12 h 00
Mercredi : 09 h 00 à 12 h 00
Jeudi : 09 h 00 à 15 h 30
Vendredi : 09 h 00 à 12 h 00

Tél : 04 73 71 00 09

Fax: 09 85 77 77 58

Mail : stremydechargnat@free.fr

- Permanence de Monsieur le maire :

Lundi après-midi
Mercredi matin

- Permanence des adjoints :

Samedi matin de 09 h 00 à 11 h 00

Agence postale communale :

- Horaires : Lundi : 13 h 30 à 16 h 30
Mardi : 08 h 30 à 12 h 30

Jeudi : 08 h 30 à 13 h 30
Vendredi : 08 h 30 à 12 h 30

Agglo Pays d'Issoire :

7 ter boulevard André Malraux 63504 Issoire cedex

04 15 62 20 00

Services divers :

- Services de maintien à domicile : 04 15 62 20 01
- ADMR Sauxillanges Association du service à domicile et à la personne 04 73 96 87 96
- CLIC Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique : 04 73 89 67 38
- Trésor Public d'Issoire..... 04 73 89 15 78
- Déchetterie Sauxillanges..... 04 73 96 88 92
 - Horaires : Lundi 14 h 00 à 18 h 00
 - Mardi à vendredi 10 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00
 - Samedi 09 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00

Collecte des déchets :

- Les déchets recyclables : (bac bleu), le mardi des semaines paires (sortir les bacs le mardi matin)
- Les déchets non recyclables : (bac gris), le mercredi de chaque semaine (sortir les bacs le mardi soir car le ramassage des déchets se fait tôt le mercredi matin)

Santé Sécurité :

- Gendarmerie de Sauxillanges :..... 04 73 96 81 55
- SAMU :..... 15
- POMPIERS :..... 18
- URGENCES (à partir d'un portable) :..... 112

R.P.I. Saint Rémy de Chagnat/Saint Jean en Val :

- Ecole de Saint Rémy :..... 04 73 71 08 18
- Ecole de Saint Jean :..... 04 73 96 82 39